

Communiqué de presse

9 septembre 2019 - N° 29

SCOR salue la décision de Standard & Poor's de confirmer la notation du Groupe à « AA- »

L'agence Standard & Poor's (S&P) a informé SCOR de sa décision de confirmer la note de solidité financière du Groupe et de ses principales filiales à « AA-, perspective stable », ainsi que les notes de crédit du Groupe à « AA-/A-1+ ».

Dans son rapport le plus récent¹, S&P souligne quelques-uns des points forts de SCOR :

- « Un profil d'entreprise très solide », avec une « position de premier plan sur le marché américain de la réassurance vie et des positions commerciales fortes sur plusieurs marchés importants à travers le monde » ;
- « Un niveau de solvabilité robuste selon notre modèle de capital et selon l'approche réglementaire, même après la sinistralité importante liée aux catastrophes naturelles survenues au cours des deux dernières années » ;
- « Un *risk management* de très haut niveau » avec une « appréciation positive sur la culture de gestion des risques de SCOR » ;
- « L'équipe de direction a fait ses preuves sur le long terme en matière de planification stratégique, de qualité d'exécution et de gestion financière transparente, rigoureuse et sophistiquée. SCOR a démontré au cours des dix dernières années sa capacité à atteindre ses objectifs financiers et stratégiques. Le Groupe a fait preuve de flexibilité pour adapter ses stratégies à l'évolution des conditions des marchés financiers et de l'assurance ».

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Nous saluons cette décision de Standard & Poor's confirmant la notation financière de SCOR, au moment où nous rencontrons nos clients aux Rendez-Vous de Septembre à Monte-Carlo. L'agence de notation souligne notre capacité à atteindre nos objectifs en conjuguant solvabilité et rentabilité. Cette décision, qui démontre clairement le bien-fondé de notre stratégie en tant que réassureur global de premier plan, place notre plan « Quantum Leap » sous les meilleurs auspices.* »

*

* *

Contacts

Presse

Anette Rey
+33 (0)1 58 44 82 82
arey@scor.com

Relations Investisseurs

Ian Kelly
+44 (0)203 207 8561
ikelly@scor.com

¹ Rapport du 27 juin 2019 ; traduction SCOR



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

9 septembre 2019 - N° 29

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».